



Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Bourgogne Franche-Comté
Pôle Action Culturelle et Territoriale
à l'attention de P. DEMANGE
7 rue Charles Nodier
25 000 BESANCON



Agence Régionale de Santé de Bourgogne
Franche Comté
Direction de la Communication
A l'attention de B. FRANCOIS
Le Diapason - 2 place des Savoirs
CS 73535
21035 DIJON Cedex

PROJET CULTURE SANTE

Année 2018

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE

Juillet 2017	Appel à projets
Juillet – octobre 2017	Montage des dossiers au sein des établissements candidats. Dans cette phase, l'appui d'Itinéraires Singuliers (ainsi que de la DRAC BFC et de l'ARS BFC) peut être utilement sollicité. Cette procédure est fortement recommandée.
31 octobre 2017	Date limite de réception des projets
Novembre-décembre 2017	Instruction des projets par l'ARS et la DRAC.
Décembre 2017	Comité de pilotage (sélection des projets)
Janvier 2018	Communication aux établissements et aux structures culturelles de l'avis du comité de pilotage (N.B. : cet avis ne vaut pas engagement)

La DRAC BFC sollicitera les structures culturelles retenues afin qu'elles établissent un dossier de subvention (CERFA) au printemps 2018.

Les actions peuvent démarrer, aux risques des établissements, dès janvier 2018.